

MONTECH

l'actualité passée et à venir



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - MAI 2019

Evènements publiés avec l'accord des personnes concernées ou de leur famille

Du 1er Décembre 2018 au 30 Avril 2019

NAISSANCES

FRAVALO Keylan	02/12/2018
THIERRY Elena	14/12/2018
CHARAFOUDINE Yemna-Maryam	16/12/2018
BAUDOIN Eléna	17/12/2018
RAVOHITRARIVO Mioby	01/01/2019
CULOT Marius	08/01/2019
KHAIL Jassim	15/01/2019
DENEUX THAO Rose	20/01/2019
REBISCHUNG MALARD Kenzo	21/01/2019
MEILHAN PORTAL Anna	24/01/2019
YANG Alicia	30/01/2019
MASARO Gabin	17/02/2019
ARABOUX Elie	23/02/2019
MERLE Djibril	27/02/2019
MERLE Ryann	27/02/2019
GENOVESE Gianni	01/03/2019
FROGER Mélyna	04/03/2019
MANTEL Noam	07/03/2019
MAZIT Liam	19/03/2019
EL MADROUSSI Mohamed	26/03/2019
ROBERT Adrien	27/03/2019
COURDY Romy	27/03/2019
BELLUS Kenzo	19/04/2019
MAILHEBIAU Alix	21/04/2019
SERAFIMOVA Elinor	22/04/2019
LAUNAY Zoé	25/04/2019

MARIAGES

LAUNAY Alain/VUILLEMIN Margaux	30/03/2019
LARAVINE Jimmy/BOUCEKKINE Océane	13/04/2019

DÉCÈS

FAURE Josiane née MELET	05/12/2018
COMBEBIAC née COUREAU Antonie	08/12/2018
MANZANERO Manuel	09/12/2018
MELET Michel	23/12/2018
NICOLETTI née BORTOLETTO Aurora	25/12/2018
ESQUIÈ Roger	02/01/2019
BARBE Rollande	11/01/2019
MONGET née SAVAJOLS Fernande	13/01/2019
MOLLET Robert	18/01/2019
GALLARDO née RUIZ Isabelle	19/01/2019
GROSJEAN née GRUGEON Germaine	27/01/2019
MONIE née GAUTIER Eliane	27/01/2019
DELPONT née SERRES Gilberte	30/01/2019
MONIE Vincent	01/02/2019
LONGUEVILLE Leopold	16/02/2019
PONTHIEU Régis	22/02/2019
BLANCO CALVO Brigitte née MELEUX	22/02/2019
NERAMBOURG Xavier	24/02/2019
ZULIAN Angelo	24/02/2019
TERRANCLE André	25/02/2019
GUIRAUD Christian	28/02/2019
BENATTAR née GRACIANO Claudine	02/03/2019
MERIC née GAINARD Huguette	05/03/2019
SIRAC née COMBALBERT Alice	06/03/2019
BLOUCARD Marc	04/03/2019
LE CAM Albert	13/03/2019
TREVISAN Jean-Pierre	20/03/2019
PARRIEL Emile	22/03/2019
MICHALAK née JABLONSKI Geneviève	25/03/2019
BALLESTRAZZI née SERRES Colette	25/03/2019
HUMBERT née DAYMA Elise	29/03/2019
MÉRIENNE Eric	31/03/2019
BOURDONCLE Marguerite	08/04/2019
BOZZETTO née FEDRIGO Elvira	15/04/2019
MERCADIER née COMPANS Arlette	19/04/2019
DESORME Jacques	23/04/2019
ROUX née RUSIN Elvire	25/04/2019
VIGATO née PIOVAN Giuseppina	25/04/2019
CORRAL née ANTON Lucia	28/04/2019

Ils ont le droit de vote



Les jeunes Montéchois et Montéchoises, nés entre le 28 février 2000 et le 31 mars 2001 étaient invités à la cérémonie de la citoyenneté, samedi 31 mars. Parmi les 108 convoqués cette année, une vingtaine sont venus recevoir leur Livret du Citoyen, remis par Monsieur Le Maire, en présence de plusieurs élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes. Parents et amis étaient également présents pour assister à cette cérémonie qui marque une étape dans la vie de ces jeunes adultes. Ce livret nominatif les informe sur les devoirs d'un citoyen et leur rappelle les principes fondamentaux de la République. La carte d'électeur leur a été envoyée sous pli postal courant avril.



Ce bulletin de printemps tombe à point nommé pour que vous puissiez parcourir ce qui se passe sur Montech et découvrir, pour la plupart, ce qui va se passer.

A l'instar de certaines grandes villes, Montech est parcouru par une vague de travaux, rendus impératifs par l'évolution nécessaire au confort et à la sécurité.

Certes tout ne peut être réalisé en temps et en heure souhaités, mais la confection de tel ou tel ouvrage, de telle réalisation visible ou bien moins visible, contribue à l'agrément de notre ville.

Une dose de patience est nécessaire, un regard constructif doit être projeté.

Ajoutons à cela le dynamisme de nos associations et Montech peut être considéré comme un petit volcan en ébullition !

Je voudrais ici souligner, dans ce contexte d'évolution, la mise en service pour ces derniers mois de plus de 100 logements édifiés qui par des bailleurs sociaux, qui par des bailleurs privés. Ces habitations de qualité aux normes économiques indéniables procurent des possibilités de logements pour des personnes désireuses de conforter leur habitat sur Montech. Il faut savoir que l'attribution de ces logements bénéficie à 90% à des montéchois avec un taux de réservation de l'ordre de 10% pour des personnes âgées.

La qualité de vie se mesure également par les efforts d'accueil de nos ressortissants.

Jacques Moignard
Maire de Montech

SOMMAIRE

p 2	Etat Civil
p 3	Editorial
p 4	Vie Municipale
p 5	Social
p 6	Scolaire
p 8	Périscolaire
p 10	Conseil Municipal des Jeunes
p 12	Manifestations
p17	Cérémonies
p 18	Associations
p 20	Sports
p 22	Agenda
p 24	Dossier : La pente d'eau
p26	Travaux
p28	A savoir
p32	Intercommunalité
p34	Budget
p35	Expression libre

MAIRIE

HORAIRES

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00
13h30 - 17h30

Samedi :
9h - 12h

Fermeture exceptionnelle le LUNDI 22 JUILLET

1 Place de la mairie
82700 Montech
05 63 64 82 44
mairie-montech@info82.com

www.ville-montech.fr
ville de Montech

Fermée le samedi du 13 JUILLET au 24 AOÛT inclus

S'informer des actualités de la Ville

- le panneau lumineux place Jean Jaurès vous tient au courant des dates des évènements à venir
- le site internet de la Ville : articles d'actualités, agenda des manifestations, mais aussi toutes les informations pratiques dont vous avez besoin sont sur www.ville-montech.fr.
- les associations et la présentation de leurs activités sont sur : www.assos-montech.com
- la page facebook **Ville de Montech** vous relaie quotidiennement des informations sur les évènements qui se déroulent dans votre commune : reportages photos, vidéos, infos de dernière minute...

Contactez le service communication au **05 63 64 42 84** ou par mail : communication.montech@info82.com

Conseil municipal du 13 février

Eau et assainissement

Pour des raisons de service de proximité la commune souhaite conserver le plein exercice des compétences eau et assainissement.

En conséquent les décisions suivantes ont été votées :

- refus du transfert de la compétence Eau à la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne
- refus du transfert de la compétence Assainissement collectif à la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Travaux

Ont été votées les décisions suivantes :

- aménagement d'un rond point carrefour RD 928/ Rue Jean Larramet avec participation financière de la commune
- demande de subvention au Conseil Régional Occitanie, au Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, à la Fédération Française de Football pour le réaménagement du stade Cadars.

Conseil municipal du 23 mars

Comptes de gestion et comptes administratifs

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs des différents budgets de la commune :

- service d'assainissement collectif et non collectif
- service d'adduction en eau potable
- complexe hôtelier de plein air
- zone d'activité de la Mouscane 3ème et 4ème tranches
- défense extérieure contre l'incendie

Autres dossiers

- transfert des voiries d'intérêt communautaire à la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne
- convention de mandat avec le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne pour la réalisation de travaux d'investissement d'éclairage public Boulevard de la République et car-

refour giratoire à l' intersection RD928 et RD50 - adhésion à l'association Campagnes Vivantes 82 pour notamment le soutien technique qu'elle apporte dans les projets de plantations - candidature au label « ville prudente » : mise en avant des mesures de sécurité et de prévention routière réalisées par la commune.

Conseil municipal du 30 mars

Débat d'orientation budgétaire

Le débat sur les orientations budgétaires (DOB) permet aux élus locaux d'avoir une vision de l'environnement juridique et financier de la collectivité et d'appréhender les différents éléments de contexte pesant sur la préparation budgétaire de l'année à venir.

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que : " Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique". Le détail de ces orientations budgétaires est à retrouver page 34 du présent magazine.

Conseil municipal du 11 avril

Vote du budget communal et du budget annexe

Les décisions suivantes ont été votées :

- participation financière de la commune aux transports scolaires des collégiens et lycéens 2019/2020
- vote des différents budgets 2019
- non augmentation des taux d'imposition communaux
- demande de subvention pour la valorisation des bâtiments de la papeterie

Mme Karine RIESCO (membre de la liste de l'opposition) a souhaité donner sa démission de membre du Conseil Municipal, c'est Mme Bernadette GARDES qui devient nouvelle conseillère municipale et conseillère communautaire



Comment se faire porter des repas chez soi ?

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montech propose un service de portage des repas à domicile, 7 jours sur 7, au prix de 7€67 livrés, quel que soit le lieu d'habitation.

Des menus à la carte sont élaborés par une diététicienne. Ces menus peuvent respecter les régimes particuliers : pauvres en sel, ou pauvres en sucre. Si vous êtes intéressé par ce service pour vous ou un de vos proches, contactez le CCAS, en mairie.

En sécurité chez soi

Depuis mai 2017, le CCAS de Montech a signé une convention avec la société Présence Verte, qui assure un service de téléassistance. Cette téléassistance consiste à équiper une personne à son domicile d'un déclencheur / transmetteur qui va lui permettre d'alerter immédiatement, en cas de besoin (chute, malaise...) une centrale d'écoute, ceci au moyen d'une simple pression exercée sur un bouton. Après analyse et dialogue de l'appel reçu, l'interlocuteur Présence Verte lancera une demande d'intervention auprès du réseau de

Plan canicule

Les services de l'Etat, les collectivités, les associations se mobilisent pour détecter, prévenir et lutter contre les effets indésirables de la chaleur sur la population.

L'Etat veille, avec les collectivités, à ce que les publics vulnérables et fragiles, personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, soient recensés et pris en charge.

La commune de Montech dispose ainsi d'un registre sur lequel les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire, afin de faciliter l'intervention, le cas échéant, des services compétents.

Grâce à ce document, qui contient les coordonnées de la personne, celles de son entourage à prévenir ou encore celles de son médecin, la mairie pourra contacter ces personnes afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien. Si la personne n'est pas joignable, l'entourage est alors averti tout comme les éventuels professionnels intervenant au domicile des personnes. Pour vous inscrire, ou inscrire une personne de votre entourage à qui ce dispositif s'adresse, vous pouvez appeler la mairie au 05 63 64 82 44.

Tous mobilisés pour la journée mondiale Alzheimer

Le 22 septembre prochain, la commune de Montech sera partenaire de l'association France Alzheimer et maladies apparentées du Tarn et Garonne pour organiser un moment convivial au bord du canal dans le cadre de la journée mondiale Alzheimer.

Sont conviés tous les clubs de randonnées pédestres et cyclistes du département et notamment les poumpils montechois et les cyclos montechois organisateurs des parcours.

Dans l'attente du programme détaillé de cette journée, réservez d'ores et déjà cette date, soyons nombreux à nous mobiliser !

solidarité ou des services de santé et d'urgence. Madame Valérie PRUKOP, interlocutrice privilégiée des collaborateurs du CCAS de Montech étudie l'éligibilité des personnes désireuses d'adhérer à ce service. Après la procédure d'adhésion validée, le CCAS accorde à tout nouvel abonné, une participation aux frais d'installation en fonction du montant restant à la charge du bénéficiaire. Pour tout renseignement, contactez le CCAS de Montech au 05 63 64 82 44.



Au « Domaine des Poissons »

La Pisciculture à Montech voilà un nom que l'on peut associer à l'histoire de la commune. Aujourd'hui on l'appelle plutôt le « Domaine des Poissons » depuis qu'Éric LENGARD a repris ce site dans lequel il met toute son énergie et sa passion pour transmettre ses connaissances aux visiteurs.

En avril, ce sont les enfants de l'École Saragnac maternelle qui, accompagnés de leurs enseignantes et assistantes maternelles, ont bravé le mauvais temps pour se rendre au « Domaine des Poissons ». Dès leur arrivée, les enfants ont les yeux grands ouverts devant les magnifiques carpes Koï, écrevisses et grenouilles, écoutant les explications avisées de



« Maître Eric » qui arrive à capter l'attention des écoliers. Ces derniers sont toutefois attirés par l'eau et n'hésitent pas, malgré la température fraîche de celle-ci, à tremper leurs mains pour attraper les petits poissons d'eau douce.

Monsieur le Maire après une visite guidée des étangs et des installations par Éric LENGARD a pu s'apercevoir de l'intérêt porté par les jeunes élèves à ces poissons.



La chorale a fait salle comble

Les enfants des classes de grande section de maternelle et de cour préparatoire (CP) de l'école LARRAMET, avaient de toute évidence bien répété leurs chants car c'est de tout leur cœur qu'ils les ont interprétés, guidés par leur intervenante en musique, Mme Lydie MATON.

Nullement impressionnés par les nombreux spectateurs, les élèves ont enchaîné un répertoire de chansons sur le thème de l'enfance. Un travail de qualité que les nombreux spectateurs, parmi lesquels se trouvaient Monsieur Jacques MOIGNARD et plusieurs élus du Conseil Municipal, ont su apprécier et n'ont pas manqué d'applaudir chaleureusement. Bravo à nos petits chanteurs pour cette représentation qui s'est déroulée le 7 avril, salle Marcel DELBOSC.



La « Naiade » ouvre ses portes

La péniche des Voies Navigables de France (VNF), la « Naiade », était amarrée au port le jeudi 18 avril et a accueilli toute la matinée les élèves du CP au cours élémentaire (CE) de l'école LARRAMET. Une visite commentée leur a été proposée avec explications sur l'utilisation de ce bateau depuis sa fabrication en 1934.

Les enfants accompagnés de leurs enseignantes et de monsieur Gérard TAUPIAC, adjoint et Fanny DOSTES, conseillère municipale, ont ainsi découvert que cette péniche était à l'origine un bateau citerne destiné au transport du pétrole, racheté en 1965 et transformé en porte gravier muni d'une grue pour extraire les alluvions dans le lit de la Garonne. Sauvé de la casse en 1998, ce bateau est converti en bateau à passagers et utilisé depuis 2004 comme outil de communication pour les réunions internes et institutionnelles.

Les élèves ont écouté attentivement les indications données par le personnel de VNF, qui a répondu également à toutes leurs questions.



Collège Sur les pentes enneigées de Saint Lary Soulan

Les 13 élèves du dispositif de l'unité locale pour l'inclusion scolaire (ULIS) du collège Verceingétoix sont partis pendant 5 jours (du 18 au 22 mars 2019) à Saint Lary Soulan dans les Hautes Pyrénées pour s'essayer au ski alpin pour les uns et améliorer leurs compétences pour les autres. Afin de financer ce projet, ils ont réalisé en décembre dernier une vente de chocolats de Noël, puis ils ont lancé un appel aux dons par le biais de « La Trousse à Projets ». Les aides financières attribuées par Conseil Départemental et de la commune de Montech viennent compléter le budget, faisant baisser significativement la participation des parents. Ce fut dans une ambiance décontractée mais sportive que s'est déroulée cette semaine. Après un mardi neigeux, c'est sous un chaud soleil que se sont déroulées les 2 autres journées de ski. Les élèves ont pu découvrir une vue magnifique sur la



INFOS

Résultats de la consultation sur les rythmes scolaires

Suite au questionnaire diffusé du mardi 19 février au vendredi 15 mars, 190 familles ont donné leur avis sur l'organisation de la semaine scolaire pour la période 2019/2022. 116 d'entre elles, soit 61%, se sont prononcées favorablement au maintien de la semaine de 4 jours et demi. Cette tendance a été la même dans les deux écoles, Larramet et Saragnac.

Les horaires pour la rentrée seront :

Ecole Larramet maternelle
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 -12h00 et 14h00-16h00
Mercredi : 9h00-12h00

Ecole Larramet élémentaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 -12h15 et 14h00-16h00
Mercredi : 9h00-12h00

Ecole Saragnac
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h45 -11h45 et 13h30-15h45
Mercredi 9h00-12h00



montagne enneigée et la vallée d'Aure. Chacun est revenu avec des souvenirs plein la tête : des batailles de boules de neige, du ski, le téléphérique, la boum... mais aussi des chutes sans gravité ! Une expérience enrichissante pour tous qui ne demande qu'à être reconduite...

Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE)

Leur fonctionnement au quotidien

Situés dans les écoles de Larramet et de Saragnac, les ALAE sont des structures d'accueil à caractère éducatif, déclarées à la Jeunesse et Sport, qui offrent un temps de transition entre l'école et la famille, en cohérence et adapté aux rythmes de vie de l'enfant.

Différents temps sont aménagés par l'équipe d'animation pour permettre à l'enfant de s'épanouir et de découvrir de multiples activités.

Le matin est une période de transition pendant laquelle l'enfant va se réveiller tranquillement. L'aménagement lui laisse la possibilité d'évoluer librement sur l'activité de son choix en autonomie (voitures, extérieurs, jeux de société, construction), de participer à une activité sportive ou à un espace créatif proposé par des animateurs.

La pause méridienne incite l'enfant à se ressourcer et se reposer. Les enfants choisissent parmi des activités créatives, calmes, autour de lectures ou de jeux collectifs. Ils ont aussi la possibilité de jouer librement ou ne rien faire.

Le temps du soir est travaillé sur un thème annuel. Cette année l'imaginaire et la créativité sont au centre des animations. Ce thème «Imagine» est développé en sous-thème à chaque période entre les vacances : Imagine ton monde , Imagine toi artiste , Imagine tes styles, Imagine toi héros-héroïne, Imagine ton équipe.

Les mercredis après-midis le thème reste cohérent avec l'ALAE du matin, midi et soir. Les enfants ont le choix entre plusieurs activités . Sur la période précédente les enfants de maternelle ont fabriqué tout un décor pour organiser un défilé sur le thème "imagine tes styles" ils ont pu réinventer des masques, des sacs à main ... Sur cette période les enfants ont également créé le décor pour la remorque de Mme Carnaval.



Le matin



le midi



le soir

Pour le carnaval, les enfants ont voté au sein des ALAE élémentaires pour choisir le personnage à construire. Cette année la tête de Mme Carnaval a été fabriquée par l'ALAE de Larramet et le corps par l'ALAE de Saragnac.

A chaque période de vacances, un thème différent

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs s'investit tout au long de l'année pour préparer des programmes variés pour chaque période de vacances. afin de faire vivre un moment agréable aux enfants.

Pendant les vacances d'hiver, le thème « A l'abordage ! » a été le fil conducteur de toutes les activités : pour les plus petits, réalisations artistiques comme la création de bateaux ou la fabrication de longues-vues, pendant que les CP- CE1 fabriquaient coffres et sabres, avant de se lancer dans une chasse au trésor. Les CE2-CM1-CM2 ont découvert la vie de pirates en apprenant à faire différents noeuds marins, à fabriquer des canons, des crochets et à mener des missions de sauvetage.



Les bords du canal ont été le cadre idéal pour des mises en scène et des jeux animés. Une sortie au cinéma de la Muse à Bressols a permis aux enfants de découvrir un dessin animé en pâte à modeler " les pirates bon à rien et mauvais en tous" et un spectacle d'une compagnie d'acteurs a clôturé en beauté ce programme, pour la plus grande joie des enfants.



Pour les vacances de printemps, c'est le thème « A la découverte de la nature » qui a été au centre des animations. Côté maternelle, à travers l'histoire de Flora, Gardienne du temps, les animateurs ont proposé aux enfants différentes missions, des parcours nature, la création d'herbiers et la fabrication d'un arbre magique... Les CP-CE1, durant ces deux semaines ont été sensibilisés au tri des déchets, aux vertus de la nature avec des activités comme la construction de cabanes, l'éco basket ou encore la cuisine naturelle (soupe d'orties).

En CE2-CM1-CM2 , le personnage Naturien, protecteur de la nature, inventé par l'équipe d'animation, a mis au défi les enfants avec des sorties vélo en forêt, et des grands jeux «déchets» au parc du bonheur vert. Les enfants ont eu l'occasion de sortir des locaux du centre et de découvrir leur environnement.

Plusieurs temps forts pendant ces vacances : des sorties cinéma à la Muse de Bressols avec la diffusion du dessin animé pour les maternelles « les ritournelles de la chouette », et pour les grands, « Terra Willy » en compagnie du co producteur Eric Tosti ; l'intervention des Francas sur un grand jeu Eco-citoyen et une sortie accrobranche pour les CP /CE1.

Ces animations de qualité, préparées par l'équipe d'animation a permis aux enfants d'appréhender les richesses de la nature.



fabrication de Mme Carnaval

Comment faire partie du prochain CMJ ?

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes sera issu des élections qui se dérouleront le 16 octobre 2019. Tu souhaites être candidat, ou vous souhaitez que votre enfant s'y présente, il suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie ou de le télécharger sur le site de la ville à partir de mi-juin. Tout au long de l'année, les jeunes conseillers municipaux travaillent sur des projets de leur choix, encadrés par Fanny DOSTES, conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Jeunes. Les candidatures sont ouvertes aux jeunes montéchois de 9 à 20 ans, et les dossiers sont à déposer avant le 30 septembre 2019.

Rencontre Inter CMJ

C'est à l'initiative des jeunes élu(e)s de Montech que la première rencontre Inter CMJ a eu lieu, samedi 18 mai. Cette journée d'échanges a rassemblé des jeunes conseillers municipaux venus des communes de Verdun-sur-Garonne, Grissoles et Labastide Saint Pierre.



Un travail conséquent avait été mené en amont pour préparer cette manifestation : plusieurs réunions ont été nécessaires pour mettre en place le programme de la journée, le but étant de créer des échanges et faire découvrir les projets réalisés.

La commission sport avait travaillé sur la création d'un Parcours d'orientation culturel en centre ville. Avec l'aide de Guy ASTOUL, auteur du livre « Histoire de Montech », des recherches avaient été menées sur l'historique de chacun des repères et les jeunes conseillers ont écrit les contenus des futures plaques du parcours.



A 9h30 une vingtaine de jeunes, accompagnés par des élus de leur commune ont rejoint le point de rendez-vous, sous la Halle, où les attendaient Monsieur le Maire, les élus du CMJ de Montech et plusieurs élus du Conseil Municipal. Autour d'un petit déjeuner, viennoiseries et boissons, les jeunes ont fait connaissance, et découvert le programme de la journée que leur a présenté Fanny DOSTES.



A leur retour des discussions ont été mises en place et le repas a permis de prolonger ce moment d'échanges.

Les jeunes conseillers de Montech ont offert un cadeau aux participants et un rendez-vous a été fixé en septembre pour une nouvelle rencontre autour de la découverte du sentier botanique.



COMPOSITION DU CMJ

AGGOUN Maiwenn, ANDUIX HULIN Léonie, CARCELLE Maxime, CAVAILLES Alix, DUMORTIER Montaine, ELLEBOUDT Emma, FERRE Quentin, FERRON Ilian, GALERA Mathias, GRISSI Sabri, GUILLEMETZ Lilou, HABBOUBA Ambrine, JOSEPH Léa, MOLLET-GIRARD Eléonore, NOVARINO Lorie, ONDIGUI Jason, PAROT Camille, SUIRE Flora.



Une fois les équipes constituées pour le parcours d'orientation, les jeunes sont partis à la découverte de la ville, un jeu de questions, énigmes et charades, et un plan de la ville en main.



MANIFESTATIONS

Repas des aînés

Un moment convivial et gourmand

Ils étaient près de 400 convives à prendre place dans la salle Marcel DELBOSC, accueillis par Monsieur Jacques MOIGNARD et de nombreux élus du Conseil Municipal, pour qui il est important de perpétuer cet esprit convivial et festif qui règne ce jour-là.



Nos doyens honorés :
Mme Léonie MATHALY et M. Prosper PALU



M. MARCADAL , 105 ans
toujours bon pied, bon oeil





Le Propulseur

Qu'est-ce que c'est ?

En mars, la médiathèque a accueilli pendant une semaine sur son parvis, le Propulseur, un Fab'lab (Laboratoire de Fabrication) itinérant dont la vocation est d'informer le public, de lui faire tester des machines-outils pilotées par ordinateur qui per-

mettent la réalisation de toutes sortes d'objets. En dehors des jours d'ouverture au public, les animateurs du Propulseur ont accueilli par petits groupes, les élèves des classes de 5ème du collège Vercingétorix. Explications, tests, démonstrations, manipulations... les élèves ont découvert ces outils et les nombreuses possibilités de création qu'ils offraient.

Le Lab'OC

Visite virtuelle sur le Canal

Le LAB'OC, Laboratoire du Patrimoine Scientifique a pris place en mars dans la Médiathèque et ce jusqu'à fin mai 2019. Le visiteur a pu découvrir le Canal au cours d'une balade en immersion 3D (Oculus Rift) sur une péniche. Les liens entre l'œuvre de Riquet et le monde universitaire tissés depuis le XVIIe siècle se dévoilent : géologie, physique, histoire, hydraulique, urbanisme, botanique, architecture, zoologie ou encore mécanique des fluides. Vendredi 15 mars, Madame Marie-Claude NÈGRE Présidente de la Communauté de Communes Grand Sud de Tarn et Garonne avait organisé une



conférence de Presse à laquelle participait Monsieur Jacques MOIGNARD, dans le but de présenter cette machine futuriste, qui a été très vite adoptée par les élèves du Collège venus participer à des ateliers. Madame la Présidente et Monsieur le Maire ont eux-mêmes testé cet appareil.

Théâtre

Encore une belle saison

La programmation de cette saison théâtrale a attiré un grand nombre de spectateurs, des habitués bien sûr, mais aussi de nouveaux venus, qui ont très vite été séduits par les différentes troupes d'acteurs invitées par le Comité des Fêtes et Animations. Les one man show ont également remporté un vif succès et c'est celui de Sofiane le Bordelais qui a clôturé avec brio cette belle saison.



Pour toutes informations, sur les festivités organisées par le Comité des Fêtes et Animations, contactez le 06 81 36 52 27.

Carnaval

Pas de fumée cette année

Cette édition 2019 du Carnaval de l'Association Autonome des Parents d'Elèves a dû s'adapter aux conditions climatiques car les rafales de vent d'Autan ont obligé les organisateurs à changer leur mode d'exécution habituel. Pas de feu donc cette année pour Mme CARNAVAL mais une destruction sans demi mesure avec un engin piloté par un agent des Services Municipaux.



Le défilé, lui, s'est très bien passé et comme à l'accoutumée, on a pu admirer des costumes scintillants, des confetti à foison, le tout dans une ambiance festive. De la rue de l'usine, en passant par la place du Couderc, la place Jean Jaurès, le kiosque, le boulevard de la République et la rue Laurier, les cris de joie ont résonné sans cesse. Bien rodée, l'équipe organisatrice est à féliciter pour cette organisation, ainsi que la Gendarmerie, les ASVP, la Police Rurale, les Services Municipaux de même que l'ALAE pour la confection de Madame CARNAVAL. La soirée s'est poursuivie et terminée dans la salle Laurier afin de fêter comme il se doit cette journée.

Solidarité : Avant que le cortège ne parte de l'ancienne Papeterie, Claude GAUTIE Adjoint au Maire, au nom de la Municipalité, a demandé à tous de faire un tonnerre d'applaudissements en soutien aux enfants, aux parents, enseignants et à la Municipalité de la commune de Bessens, qui venait quelques heures plus tôt d'être touchée par un terrible accident dans la cour de leur école.



Les Florales

Une belle journée

Il y a eu des éditions de cette Foire/Florales, qui ont été réussies, d'autres ont connu un succès moyen, certaines auraient pu faire mieux, mais ce 1er mai 2019 va rester comme un grand moment de satisfaction et de réussite des organisations du Comité des Fêtes et Animations, sans doute grâce à une météo favorable mais également grâce au nouvel emplacement décidé par la municipalité : le parking du boulevard Bergès, récemment réalisé par les services municipaux.

Dimanche matin 7H30 : bien avant l'ouverture officielle de la Foire: les visiteurs se pressaient auprès des étals de fleurs, de plants, de plantes, graines...



Après une pause le temps de midi, où l'affluence s'est concentrée entre les différents traiteurs, producteurs de fruits et légumes et autres produits de bouche, le deuxième rush de la journée, recommence à partir de 15h avec les 24 degrés qui accompagnent les visiteurs sous un ciel sans le moindre nuage.

Une journée réussie dont le succès est à mettre au crédit du Comité des Fêtes et Animations, du public nombreux et de la météo!

Un Grand Bravo à toutes celles et ceux qui ont participé au succès et à la réussite de ces Florales 2019.



CÉRÉMONIES

Entretenir la flamme du souvenir

La Cérémonie de Commémoration du Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie se tenait en fin de matinée du dimanche 17 Mars, au Monument aux Morts. Jacques MOIGNARD et une partie du Conseil Municipal, participaient à cette Cérémonie, en présence de Michel WEILL Conseiller Départemental de Tarn-et-Garonne. La gerbe de la Municipalité a été déposée par Monsieur le Maire accompagné de Marie Anne ARAKELIAN

et Claude GAUTIE Adjoints ; celle de la FNACA par Monsieur Jean JACQUES, Josette VERNHES et Léa du CMJ. Porte drapeaux, pompiers et gendarmes étaient présents ainsi que plusieurs Maires ou Adjoints de localités voisines.

Les musiciens de l'Avenir de Montech étaient présents pour interpréter à la perfection l'hymne national et les morceaux choisis.

Une Sainte-Barbe dignement fêtée

La Sainte-Barbe à Montech a été fêtée comme il se doit, en présence de Sylvia PINEL Députée et Vice-Présidente de la Région Occitanie, Dominique SARDEING RODRIGUEZ et Michel WEILL Conseillers Départementaux, Jacques MOIGNARD, François EVRARD Vice-président de l'Union Départementale, le Capitaine PERROCHEAU et Dominique BOFFA Capitaine et Chef de Centre.

Une cérémonie avec Dépôts de gerbes, Marseillaise et Remises de médailles et de galons... Dans son discours le Chef de Centre donnait quelques chiffres sur l'effectif qui est maintenant de 42 Sapeurs Pompiers Volontaires et 4 SPV Service de santé. Pour l'année 2018 ce sont 844 Interventions (90 de plus qu'en 2017) pour lesquelles les hommes du Capitaine BOFFA ont été appelés.

Beaucoup d'émotion quand Dominique BOFFA a demandé à l'assistance « d'observer une Minute de

Silence pour Vincent CABRERA qui nous a quitté le 12 mai dernier et pour les Sapeurs-pompiers décédés en ce début d'année, eux aussi en Service commandé » ; le Chef de Centre qui ajoutera un peu plus tard « Monsieur le Maire je vous remercie pour l'intérêt et l'attachement que la Municipalité apporte aux Sapeurs-Pompiers de Montech pour plusieurs raisons ».

Comme le veut la tradition c'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée cette Sainte Barbe 2019.



Une victoire à ne pas oublier

Mercredi 8 mai à 9h30 débutait la Cérémonie de Commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 ; date à laquelle l'Allemagne signait sa capitulation sans condition marquant ainsi l'histoire de notre pays. Monsieur le Maire était entouré de plusieurs élus, de Maires de localités voisines et d'enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Madame Dominique SARDEING RODRIGUEZ était présente devant le Monument aux Morts, aux côtés des autorités militaires et de nombreux porte-drapeaux. Lors de son allocution Jacques MOIGNARD rappelait le rôle primordial

de la construction européenne pour la paix sur notre continent. Le message de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées était lu par Didier DAL SOGLIO, Maître de Cérémonie.



ASSOCIATIONS

Les bénévoles s'activent pour animer MONTECH

Riche et diversifiée, la vie associative de notre commune propose des activités et animations pour tous et de tous styles ! Petit aperçu en images de quelques unes d'entre elles qui ont marqué ce début d'année.



Ateliers d'Art Floral et de Généalogie de L'Escarbille



La Journée des Arts Energétiques de L'Harmonie du Souffle

La Journée des Enfants de Youpi Sports



Les ateliers des Colibris de Montech



Les représentations théâtrales de Montech en Scène



La Journée de la Femme de Just Move Fitness



Le Salon des Collectionneurs



Les soirées ou après-midis dansants de Montech Bien-Être et Loisirs



le Salon de Printemps de l'AAPGC (association d'arts plastiques)

Montech a son « école féminine de football »

En février, le club des Coquelicots Montéchois a reçu sa labellisation « école féminine de football » en présence du Président des Coquelicots Thierry RUIZ, du Président Départemental Jérôme BOSCARI, de Daniel TRISTAN Conseiller Technique Départemental (CTD), Romaric ARNON CTD de Animation des Pratiques, ainsi que de Monsieur Jacques MOIGNARD, Madame Nathalie LLAURENS Adjointe et Monsieur Grégory CASSAGNEAU Adjoint et fervent adepte du ballon rond. La salle du Club House était bien remplie : ils étaient nombreux à s'être déplacés pour assister à ce moment marquant dans la vie du club. Après les prises de parole de chacun des inter-



venants, qui à l'unanimité se sont réjouis de voir ce Label venir récompenser les efforts des éducateurs, dirigeants et joueuses des Coquelicots montéchois, s'en est suivi le verre de l'amitié qui a clôturé cette soirée.

Félicitations à toutes celles et ceux qui, par leur implication dans la vie du club, ont contribué à l'obtention de ce Label, que peu de clubs possèdent dans notre Département.

Pêche

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Montech s'est vu récompenser lors de la soirée des « 9ème tremplins du crédit agricole » par une superbe 2nd place. L'AAPPMA propose des activités de pêche pour les plus jeunes ainsi que pour les résidents des maisons de retraite. Des aménagements visant à sécuriser les berges du lac de Montech permettent l'accès à la pêche à des personnes à mobilité réduite (aménagement d'une lisse bois pour la protection des enfants et personnes à mobilité réduite le long du lac sur 70 mètres). Madame ARAKELIAN, adjointe au Maire a tenu à être présente pour féliciter le président BALARA et toute son équipe de dynamiques bénévoles. Bravo à tous



La relève est assurée au judo

Le Judo et les arts martiaux en général ont trouvé leur place depuis plusieurs années à Montech, sous l'impulsion des Présidents qui se sont succédé et le Tournoi de Judo du 11 et 12 mai, salle DELBOSC est là pour en témoigner. Le samedi, 60 éveils ont pu découvrir et se familiariser avec les tatamis, en présence de Richard PAVIA judoka 6ème DAN.

Pendant ces deux jours, plus de 250 participants se sont affrontés sur les tatamis dans les différentes catégories, sous les yeux des parents, éducateurs et même du Président Départemental Lionel QUILLET. Les vainqueurs de chaque catégorie ont reçu



chacun leur médaille accompagné d'une rose. A l'heure des récompenses à laquelle a participé Jacques MOIGNARD, le Président des arts martiaux, Jérôme MUSSEAU, pouvait être fier de la réussite de ce Tournoi et de son club qui ne cesse de progresser.



Premier titre masculin U13 pour le Montech Basketball

Les U13 garçons peuvent être fiers d'avoir offert le 1er titre masculin de la Coupe du Quercy pour leurs deux clubs respectifs, Montech et Labastide-du-Temple, regroupés en patenariat (CTC). Cette finale de la Coupe du Quercy Garonne contre Montauban, s'est révélée palpitante. Elle opposait deux équipes qui se connaissaient par cœur puisqu'elles évoluaient toutes les deux dans la même poule de Pyrénées 1 et s'étaient neutralisées avec une victoire partout. La rencontre est restée très indécise et il a fallu attendre le dernier quart-temps pour voir les joueurs de la CTC prendre l'avantage et finalement s'imposer 52 à 49, libérant ainsi leurs supporters venus en nombre. Cette équipe est à féliciter, car malgré une saison très compliquée en région, les joueurs ont montré par cette victoire en finale de la Coupe du Quercy Garonne, que les efforts consentis aux entraînements, payent lors des rencontres décisives.



COMMUNIQUÉ DU MBB

Vous cherchez un club de sport pour votre fille ou votre fils l'année prochaine ? N'hésitez pas à participer à une séance découverte : tous les enfants souhaitant découvrir le basket sont les bienvenus aux portes ouvertes de l'école de Basket du MBB. Les entraîneurs et encadrants du club seront à la disposition des parents pour répondre aux éventuelles questions.

Mercredi 5 juin de 14h à 16h
Lundi 17 juin de 16h45 à 18h15
Mercredi 19 juin de 14h à 16h

L'Open de tennis de Montech

Cette année, le Tournoi Mozaïc du Crédit Agricole, compétition dont la renommée n'est plus à faire, s'est intégré à l'Open annuel montéchois. Ce dernier, qui se déroule sur plus de deux semaines, regroupe plus de 160 participants, qui ont entre 8 et 71 ans, divisés en plusieurs catégories. Tournoi homologué par la Fédération Française de Tennis, cet Open de la Ligue Midi-Pyrénées a pour juge arbitre Jean-François INGERT. Courts en extérieur et courts couverts sont disponibles pour que les rencontres se déroulent dans les meilleures conditions et 400€ de lots ainsi que de nombreuses coupes et trophées sont distribuées aux lauréats. Présidé par M Gérard PALACIO, le Tennis Club Montéchois est parmi les cinq ou six clubs phares du département, avec 155 adhérents.



Le Rugby remercie ses partenaires

C'était la journée des partenaires pour le club de Rugby les Coquelicots Montéchois, dimanche 17 mars, où étaient conviés le maire, Jacques MOIGNARD et plusieurs élus, Dominique SARDEING RODRIGUEZ, Conseillère Départementale, artisans, entrepreneurs, commerçants, et dirigeants.

Tous s'étaient regroupés sous le chapiteau pour partager un repas offert par le bureau, avant d'assister au dernier match à domicile contre L'Isle sur Tarn, second de la poule.

Lors de leur prise de paroles, les coprésidents Alain MEESEMAN, Stéphane PINASSEAU et Laurent GINESTET ont remercié tous les partenaires qui contribuent au redressement du club, ainsi que le Conseil

Départemental et la Mairie qui ont participé à sa restructuration. Jacques MOIGNARD a félicité le club d'avoir su faire face aux difficultés et remonter la pente, et a parlé de la livraison du clubhouse qui devrait intervenir d'ici la fin de cette année.

Cerise sur le gâteau pour cette journée, l'équipe fanion a décroché un succès face aux visiteurs tarnais !



JUIN

Vendredi 7

Spectacle de la chorale du collège

20h30 Salle Delbosc

Samedi 8

Les Estivales du Port

21h Aire de Pique au bord du canal
organisateur : Comité des Fêtes et Animations
21h Salle Laurier

Concert chorale «Sur les ailes du chant»

Vendredi 14

Spectacle Just Move Fitness

21h Salle Delbosc

Samedi 15

Portes Ouvertes de l'Association d'Arts Plastiques Canal et Garonne (AAPGC)

10h/16h Sous la Halle
organisateur : AAPGC

Marche familiale

9h30 à l'aire de pique-nique
organisateur : Boutique Côté Coeur Côté Fringues

Dimanche 16

Le Vélo Musical

10h/19h30 Départ au bord du canal

Journée Tous au Parc

10h/18h Parc du Bonheur vert
organisateur : AAPE

Vendredi 21

Don du sang

14h/19h Salle Laurier

Fête de la musique

19h sur l'Esplanade

Samedi 22

Représentation théâtrale

20h30 Salle Laurier
organisateur : Comité des Fêtes et Animations

Gala de l'école de musique

20h30 Salle Delbosc
organisateur : Montech en Scène

Dimanche 23

Représentation théâtrale

15h Salle Laurier
organisateur : Montech en Scène

Vide Grenier

Centre Ville
organisateur : Club de Rugby

Jeudi 27

Concours de lyonnaise vétérans

Boulodrome
organisateur : Espoir Bouliste Montéchois

Vendredi 28

Remise des trophées aux associations

18h30 Salle Laurier
organisateur : Mairie de Montech

Samedi 29

Festi'Vilavie

à partir de 14h au bord du canal
organisateur : Vilavie

Dimanche 30

Spectacle de Gymnastique Rythmique

à partir de 10h salle DELBOSC
organisateur : Youpi Sports

JUILLET

Mardi 3

Ciné Toile

21h au parc du Bonheur Vert
organisateur : Conseil Municipal des Jeunes

Mercredi 4

Concours de pétanque départemental vétérans

Boulodrome
organisateur : La Pétanque Montéchoise
21h au parc du Bonheur Vert
organisateur : Conseil Municipal des Jeunes

Ciné Toile

Vendredi 5

Happy Kiosk

à partir de 19h à l'esplanade
organisateur : Comité des Fêtes et Animations

Du 19 au 22 Fête Locale avec la Fête Foraine

Vendredi Soirée avec DJ PHENOM'N

Esplanade
organisateur : Comité des Fêtes et Animations

Samedi Soirée avec l'orchestre COLOMBIA

Esplanade
organisateur : Comité des Fêtes et Animations

Dimanche Remise de la gerbe

12h Monument aux Morts

Concours de pétanque doublette

Boulodrome
organisateur : La Pétanque Montéchoise

Soirée tapas avec bandas

19h à l'esplanade
organisateur : Coquelicots montéchois Rugby
Esplanade

Soirée avec l'orchestre DESTINATION

Lundi Feux d'artifice

22 h30 au lac de la Mouscane

Soirée avec l'orchestre BERGOUNIOUX

21h à l'esplanade
organisateur : Comité des Fêtes et Animations

Dimanche 28

Concours de pétanque départemental

Boulodrome
organisateur : La Pétanque Montéchoise

AOÛT

Jeudi 1er

Concours de pétanque départemental vétérans

Boulodrome
organisateur : La Pétanque Montéchoise

Vendredi 2

Tournée de l'été

21h Place Jean Jaurès

Samedi 10 / Dimanche 11

Tournoi de pétanque

Boulodrome
organisateur : La Pétanque Montéchoise

Samedi 17

Bourse Collections

Sous la Halle

Dimanche 18

Vide Ateliers

à partir de 10h salle DELBOSC
organisateur : AAPGC

Vendredi 23

Collecte de sang

14h 19h salle LAURIER

Corrida pédestre

19h sous la Halle
organisateur : Courrir à Montech

Marché gourmand nocturne

19h Place Jean Jaurès
organisateur : Comité des Fêtes et Animations



La Pente d'Eau

Un partenariat exemplaire

Après de multiples reports, appels d'offres infructueux et péripéties diverses, le projet Pente d'Eau est aujourd'hui sur les rails.

Tous les partenaires : commune, communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne (CCGSTG), Conseil Départemental, Région, Etat et Voies Navigables de France (VNF) ont réussi à s'accorder pour faire revivre le site. La commune aura en charge l'aménagement de l'esplanade (espace devant la

papeterie), la CCGSTG la création du nouvel office de tourisme, le Conseil Départemental l'aménagement de la péniche et le parcours, VNF les appels à projets pour les deux maisons éclusières, la Région, l'Etat et l'Europe étant sollicités financièrement. Il faut noter l'implication de chaque partenaire et notamment de la Préfecture qui a su mettre tout le monde autour d'une table pour faire avancer le projet.

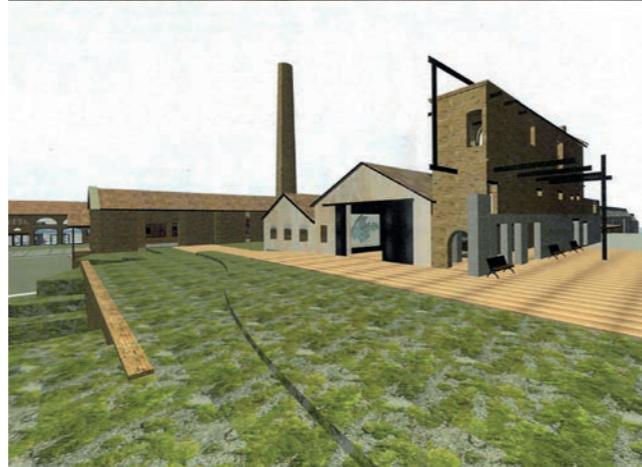
La commune très impliquée

Montech aura en charge l'aménagement du site de la papeterie avec la création d'une aire de stationnement, la création d'un théâtre de verdure et l'adaptation de l'espace devant le futur Office de Tourisme. Ainsi, le site de la papeterie deviendra la porte d'entrée vers la Pente d'Eau. Les visiteurs débiteront leur promenade sur ce lieu emblématique de la ville. Le théâtre de verdure qui fera le lien entre papeterie et canal, sera un espace de détente capable d'accueillir si besoin des spectacles de plein air. Une grande partie des travaux sera réalisée par les services techniques municipaux.



Un nouvel office de Tourisme

Le site de la papeterie accueillera le nouvel Office de Tourisme, conçu comme le point de départ de la visite découverte jusqu'à la Pente d'Eau. La mairie met à disposition des bâtiments que la Communauté de communes va entièrement réaménager. Le cabinet d'architectes choisi « Cascarigny Architectes » est le même qui a dirigé la réhabilitation d'une partie de la papeterie en espace culturel : il connaît parfaitement le site et a démontré son savoir-faire.



Le parcours

L'idée qui a sous-tendu le projet était de relier le port, la papeterie et la Pente d'Eau par la création d'un parcours de découverte, véritable produit touristique et lieu de destination.

Le point de départ sera donc la papeterie avec une qualité d'accueil augmentée permettant la découverte de ce site industriel avant de partir cheminer le long du canal jusqu'à la Pente d'Eau. Le parcours sera cadencé par une quinzaine de « haltes scénographiques ».

Ce cheminement doux et culturel permettra d'arriver au point d'orgue de la visite : la Pente d'Eau.



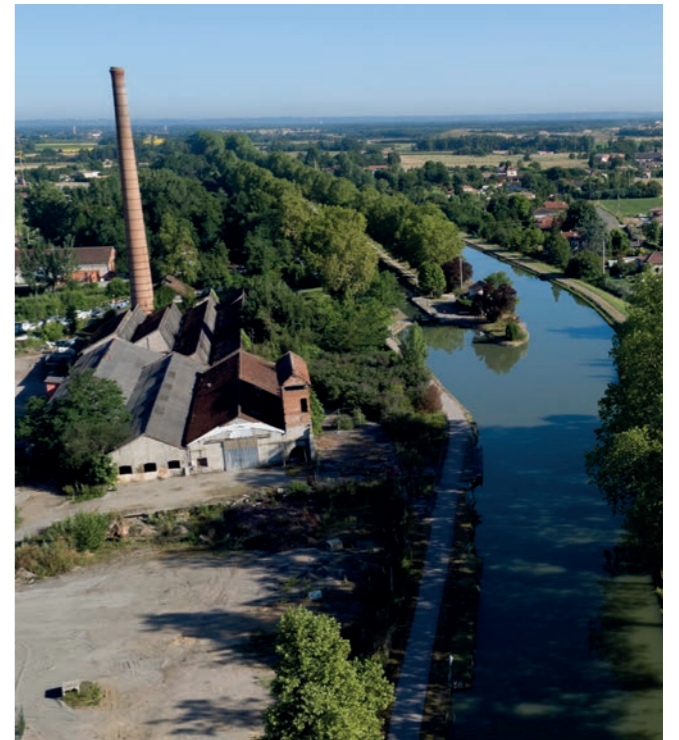
Le site de la Pente d'Eau

Les machines actuelles seront déplacées vers le milieu de la pente pour faciliter l'accessibilité aux visiteurs. Une péniche sera amarrée pour recréer le lien machines - bateau. La péniche accueillera des expositions permanentes et temporaires faisant du lieu une véritable destination. Le déplacement des machines constituera le point de départ du projet, ce sera un moment à ne pas manquer.

Un planning très serré

Coordonner tous les intervenants techniques et financiers ne sera pas chose facile mais l'objectif a été d'imposer des délais courts afin de conserver la dynamique du projet.

Pour l'aménagement de l'esplanade, les travaux devraient débuter dès cet automne 2019. La livraison du projet est prévue pour l'été 2020.



Le saviez-vous ?

La communauté de communes pour acquérir une péniche a dû faire appel à un courtier en péniches. C'est un métier rare mais très utile et nécessaire pour avoir une expertise sur le bien acheté.

Le périple de la péniche achetée ne sera pas de tout repos. Elle naviguera de la région parisienne à Sète, avant d'être coupée en deux, acheminée à Montech et remontée. Nous essaierons de vous faire vivre tout cela sur le site Internet de la commune.

Assainissement

Formation de gaz H₂S

Ce gaz nocif, à forte concentration, est très agressif pour les canalisations et les postes de refoulement du circuit des eaux usées. Après analyses, réunions et concertations, l'installation à la sortie du réseau d'eaux usées de Montabartier d'une citerne de diffusion de Nutriox, a été réalisé, seul moyen de combattre la formation de ce gaz toxique. Coût de l'investissement 82 601€ , pour un coût de fonctionnement annuel de 9 000€. En effet la commune de Montabartier est reliée à la station d'épuration de Montech. la collaboration entre nos deux communes a parfaitement fonctionné.



Chemisage

Le chemisage a pour objectif de rendre le réseau plus étanche pour combattre les infiltrations d'eaux de nappes, les pollutions par des fuites et prolonger la durée des canalisations de plusieurs décennies. Concernant cette deuxième tranche, les deux entreprises qui se partagent le marché, AREHA et EUREA, vont reprendre les travaux, route de la pisciculture, avenue André bonnet, route de la République et Faubourg Launet.

Les travaux à venir

Pont route de Montauban

Les élus Montéchois, conscients de la dangerosité du franchissement du pont canal route de Montauban, pour les piétons et les cyclistes, ont sollicité le Conseil Départemental pour procéder à des travaux de mise en place d'un cheminement élargi et sécurisé en lieu et place du trottoir actuel coté droit en sortie de Montech. Début des travaux 1er juillet pour une durée de 2 mois.



Pont canal

Au Pont canal , route de Lacourt Saint Pierre / La Ville Dieu, devant la forte dégradation du parapet et le risque de chute des pierres qui le composent, le Conseil Départemental va procéder à des travaux de remise en état. Début des travaux 1er juillet.



Faubourg Saint Blaise

Dans le cadre d'un renforcement des réseaux, électriques, ENEDIS prendra en charge l'enfouissement des réseaux basse tension Faubourg Saint Blaise. Ces travaux sont prévus d'ici la fin de l'année sous condition du retour des conventions avec les propriétaires.

Route de Tour de Ronde

Suite à l'augmentation de la population sur le secteur Nord Ouest, un renouvellement et renforcement de la canalisation d'eau potable (mise en place d'une canalisation de 150 de diamètre) est prévu Route du Tour de Ronde.

Restauration de la chaussée

Après reprise des réseaux, eau potable et pluviale, la chaussée fait peau neuve dans d'une partie de la rue du Collège, de la rue de l'Eglise et de la rue des Chaudronniers, avec un chantier mené en coordination avec les architectes de bâtiments de France (ABF) pour un montant de 122 800 € HT.



Rue des écoles

Une étape de plus dans la réfection de la rue des écoles. L'entreprise Matière va procéder comme prévu au renouvellement de la conduite d'eau potable. Après stabilisation de toutes ces tranchées, une réfection de la voirie sera nécessaire : les travaux seront sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de commune.

Eclairage public

Le Syndicat Départemental d'Electrification, que nous tenons à remercier ici, a retenu notre dossier : en prolongement de la rue des Ecoles, c'est le Boulevard de la République et le Boulevard Lagal qui vont voir fils et poteaux disparaître au profit de câbles enterrés . Un nouvel éclairage public est prévu pour des travaux se déroulant entre juillet et septembre 2019.

Intersection Boulevard Lagal et Route d'Auch

Après plusieurs années d'attente ce projet va se concrétiser. Le Conseil Départemental, réalisera ces travaux à l'intersection des routes départementales 50 et 928. La commune participe financièrement à ce chantier puisque la rue Larramet est concernée. Un rond-point assurera la sécurité de ce carrefour dangereux. Travaux prévus en octobre.



Un nouveau réservoir d'eau potable

Dans le cadre de la sécurisation de notre alimentation en eau potable, la commune va faire réaliser un ouvrage supplémentaire de stockage d'eau potable. Ce réservoir semi-enterré de 1200m³ sera installé sur la parcelle de l'usine Faubourg St Blaise. Le montant prévisionnel des travaux est de 650 000€ HT



Toutes ces réalisations, qui ont pour objectifs, la sécurité et l'amélioration du cadre de vie des Montéchois, vont engendrer une gêne. Une réunion d'information a été fixée le 29 mai en mairie à destination des commerçants pour finaliser le calendrier des interventions.

URBANISME 2018

137 Déclarations d'Intention d'Aliéner (vente)

3 Permis d'Aménager (2 accordés)

102 Déclarations préalables (84 accordées)

200 Certificats d'Urbanisme (192 accordés)

13 Autorisations de travaux (9 accordées)

52 Permis de Construire (36 accordés)

27 Maisons individuelles accordées
(12 en lotissement + 15 en diffus) + 3 Logements

82 Permissions de voiries

46 Déclarations d'intentions de commencements de travaux

Intercommunalité

L'harmonisation se poursuit

Depuis 2017, Montech fait partie de la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne (GSTG). Nous sommes passés d'une communauté de 6 communes et 11 000 habitants à une entité regroupant 3 anciennes intercommunalités, 27 communes et plus de 40 000 habitants. Si on prend en compte le fait que ces 3 communautés de communes avaient leur propre fonctionnement et compétences, mettre en harmonie 27 communes (25 aujourd'hui) en reprenant l'ensemble de toutes les compétences n'est pas chose facile. Il a fallu beaucoup discuter, travailler pour qu'aujourd'hui nous arrivions à un consensus avant un véritable projet de territoire.

Pour l'ancienne communauté de communes Garonne et Canal (CCGC), des dossiers importants ont été ou sont en jeu : la fin de l'aménagement des extérieurs de la gare de Montbartier, le transfert de la zone d'activité de la Mouscane, le parking du lycée, les linéaires de route relevant de l'intercommunalité, l'aménagement de la Pente d'Eau... Autant de projets façonnant notre quotidien et notre avenir.

L'extension des compétences, leur mise en place sur l'ensemble des 25 communes entraînent également l'harmonisation des fiscalités. Notre ancienne communauté de communes (CCGC) pratiquait des taux faibles mais bénéficiaient de dotations que les 6 communes versaient à l'intercommunalité. Cette pratique n'étant plus appliquée par la nouvelle intercommunalité, les taux d'imposition de GSTG augmentent progressivement afin que d'ici 5 à 6 ans, les 25 communes soient traitées sur un pied d'égalité.

Les discussions engagées sur les budgets 2019 débouchent actuellement sur une progression des taux (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation) compensée partiellement par une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

A noter que les élus montéchois se sont engagés par contre sur une stabilité des taux au niveau communal et ce depuis 2 ans maintenant.

Produits désherbants

Mise au point sur leur usage

L'actualité est revenue ces temps-ci et d'une manière assez intense sur la dangerosité, ou pas – de certains produits chimiques désherbants. Notre rôle n'est pas dans une quelconque prise de position mais de tout simplement rappeler ce que demande la loi et ce que nous avons mis en place sur notre territoire.

Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, la loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national a interdit, à partir du 1er janvier 2022, la vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers, de tous les produits phytopharmaceutiques, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. Cependant, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé de 3 ans l'échéance du 1er janvier 2022. C'est ainsi, qu'à partir du 1er janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique » sont interdits pour les utilisateurs non professionnels.



La qualité de l'eau est fortement impactée par les Produits PhytoPharmaceutiques

APPLICATION INTERDITE : directement sur tout le réseau hydrographique et à moins de 5m des points d'eau*

*cartographie des cours d'eau consultable sur le site : www.tarn-et-garonne.gouv.fr/

et autres points d'eau des cartes 1/25 000 IGN les plus récentes

Le non respect des conditions d'utilisation des Produits PhytoPharmaceutiques constitue un **DÉLIT**.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
Direction régionale Occitanie

NOUS CONTACTER
Agence française pour la biodiversité
service départemental du Tarn et Garonne
2 quai de Verdun 82000 Montauban
Tél : 05.63.22.24.25
Mail : sd82@afbiodiversite.fr

Vous trouverez plus d'informations sur le site : <https://agriculture.gouv.fr/> (liste des produits possédant une autorisation de mise sur le marché en vigueur en décembre 2018 et qui ne sont plus autorisés depuis le 1er janvier 2019).

Afin d'assurer leur élimination dans des conditions sécurisées, les produits non utilisés et leurs emballages détenus par les utilisateurs non professionnels doivent être apportés dans une déchetterie ou un point de collecte temporaire assurant la collecte des déchets diffus spécifiques (déchets chimiques

ménagers). Les coordonnées seront précisées sur le site internet de l'éco-organisme Éco-DDS.

A Montech, depuis déjà plusieurs années le dispositif « Zéro Phyto » a été mis en place : plus de produits phyto sur la plupart des espaces publics. Il est donc demandé à chaque montéchois traitant son devant de porte ou son fossé d'en faire de même. Notre service des espaces verts est à la disposition des administrés pour tout conseil concernant l'application de cette réglementation.

QUELLES ALTERNATIVES ?

- JARDINER SANS PESTICIDES : des conseils et solutions sur le site : www.jardiner-autrement.fr**
- Si ce n'est pas possible, utiliser un produit portant la mention EMPLOI AUTORISÉ AU JARDIN (EAJ)**

PRODUITS DE BIOCONTRÔLE
Par exemple : les coccinelles contre les pucerons, certains produits contenant de l'acide pelargonique comme désherbant, ...

PRODUITS À FAIBLE RISQUE
Par exemple : le phosphate de fer contre les limaces

SUBSTANCES DE BASE
Par exemple : l'huile de tournesol comme fongicide

Certaines de ces substances sont utilisables en agriculture biologique (produits UAB).

Pour en savoir plus :

COMMENT UTILISER LES PRODUITS EAJ ?

Il est indispensable de lire attentivement les **ÉTIQUETTES** des produits et de respecter scrupuleusement leurs **PRÉCONISATIONS**.

Usages et doses d'emploi : Culture cible, nombre maximum d'applications par an, délais avant récolte, ...

Précautions d'emploi : Protection individuelle (gants, tenue adaptée), conditions d'application, distance par rapport aux points d'eau ...

Mentions de danger et conseils de prudence : Pour la santé et pour l'environnement

QUE FAIRE DES EMBALLAGES ?

Les emballages de PPP, qu'ils soient vides ou non, restent dangereux et doivent être déposés en **DÉCHETTERIE**. Retrouvez les coordonnées des déchetteries de votre département sur le site :

La Ville se met à l'électrique

Un nouveau véhicule pour les services techniques

Renouvelant régulièrement le parc automobile et les outils de travail dans tous les services municipaux, un choix novateur vient d'être réalisé par notre collectivité : un véhicule électrique a été livré aux services techniques ce vendredi 22 mars. Celui-ci permettra aux agents affectés à l'entretien des bâtiments et de la voirie de poursuivre leurs activités, mais en réduisant leur impact carbone et la pollution de l'air tout en réalisant des économies. En effet, le véhicule repris par la concession Renault Faurie Montauban est un «vieux diesel» de 1997 qui avait quelques soucis de pollution au contrôle technique. Plus jamais ce souci de pollution avec ce Kangoo électrique ZE. Et pour les finances publiques, on note de nombreux avantages : achat incitatif grâce



aux primes gouvernementales, carte grise à tarif modique, coût d'entretien réduit...

L'autonomie de plus de 150 kilomètres est largement suffisante pour permettre à un agent d'aller s'approvisionner en pièces ou matériaux à Montauban, et pour se rendre à ses différents postes de travail toute la journée. La recharge électrique se faisant la nuit aux ateliers.

Incivilités

Difficile de maintenir la Ville propre

La gestion des déchets relève des fonctions de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, mais sur la commune, un agent des services municipaux est affecté chaque jour au ramassage des ordures qui sont déposées tout autour des containers ou jetées au bord des routes. Le centre ville, le port, la zone de la Mouscane... certains endroits sont parfois de véritables décharges sauvages, et c'est une benne entière qui est vidée quotidiennement à la DRIMM. A noter que l'agent municipal doit attendre que les déchets soient triés, ce qui peut prendre jusqu'à 1h30.

Ces gestes d'incivilité de plus en plus nombreux augmentent le travail des agents pour maintenir la commune propre, et coûtent cher à la collectivité.

Le contrat d'entretien signé avec la société montalbanaise nous garantit un suivi régulier, une éventuelle reprise et aussi une « recyclabilité » de tous les éléments, notamment des batteries (contrairement aux idées reçues...).

Prochainement une ZOE électrique viendra compléter la flotte de véhicules des agents municipaux.



Travaux au port

Mise en oeuvre de tunage bois en bordure du canal

Entre le 11 et le 21 juin, des travaux de confortement des berges seront réalisés par l'entreprise SERPE, à la demande des voies navigables de France. Ces travaux concernent une longueur de 25 m entre les pontons 27 et 28. Des barrières empêcheront l'accès au chantier mais un passage piéton sera réservé sur la partie enherbée. Pour les cyclistes, une déviation de la piste cyclable sera mise en place entre l'écluse 12 et le port de Montech.

Nouveaux installés à Montech

Praticienne en Santé Naturelle & naturopathe

Julia Arman vous propose un bilan de santé personnalisé avec soins énergétiques individualisés, conseils naturopathiques, auriculothérapie, iridologie, reflexologie plantaire...

07 81 10 86 99 sur rendez-vous
19b rue de la Briqueterie - 82700 Montech
<https://julia-arman.fr/>

SR Coiffure

930 avenue de Montauban - 82700 Montech
Sandra Roques
05 63 03 51 25
Du mardi au samedi 9h - 18h

Chanvre Boutique Diffusion

Nutrition végétale, cosmétique, aromathérapie, phytothérapie, les produits sont français, bio et végan.

6 rue Sadi-carnot - 82700 Montech
05 63 63 21 80
Du mardi au samedi 10h-12h/14h-19h

Conseiller indépendant en immobilier

SAFTI
Audrey Costamagna
07 66 33 98 23
audrey.costamagna@safti.fr

A VENIR : ouverture d'un NETTO et d'une BIOCOOP, actuellement en construction zone de la Mouscane.

Quelles sont les compétences de GRAND SUD TARN & GARONNE au 1er janvier 2019 ?



ENVIRONNEMENT

GRAND SUD TARN & GARONNE lutte contre le gaspillage alimentaire

Un accompagnement spécifique pour les établissements du territoire

Les établissements avec restauration collective et les communes peuvent s'engager dans une démarche de lutte contre le gaspillage et être accompagnés par la Communauté de communes.

L'objectif est de repérer les gaspillages dans les restaurations collectives et de mettre en œuvre des actions de réduction des déchets et des coûts.

A Montech, la commune étudie au sein des trois écoles maternelles et primaires un nouveau dispositif de tri, récupération et valorisation des déchets.

En se basant sur une étude de l'ADEME, il apparaît que les pertes et les gaspillages de matières premières s'élèvent à 0,27 € par repas et en incluant le temps passé, l'énergie consommée, la perte s'élèverait à 0,68 €/repas.

Sachant que la moyenne à Montech est de 600 repas servis par jour donc près de 83 000 par an, la perte s'élève à 56 000€ par an. Ce bilan nous interroge sur nos pratiques et permet de continuer notre réflexion sur la diminution de ces gaspillages en lien avec le personnel de service, l'équipe pédagogique, les animateurs et les parents d'élèves.

Pour trier et valoriser ces déchets, des tables de tri vont être installées dans les deux écoles pour récupérer les emballages plastiques d'un côté, et les déchets alimentaires de l'autre.

Le projet prévoit dans un premier temps une phase de diagnostic : la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne va accompagner l'équipe de restauration pour peser tous les déchets alimentaires pendant une semaine. L'objectif est de sensibiliser petits et grands sur la quantité de nourriture gaspillée. Dans un second temps, la table de tri sera mise en place ; un accompagnement de l'équipe et des enfants facilitera le bon usage du matériel.

Pour terminer, les déchets fermentescibles seront déposés dans des composteurs placés juste à côté des cuisines. Les déchets alimentaires seront mélangés à du broyat et remués régulièrement par un agent municipal. Ces déchets seront ainsi valorisés en compost, engrais naturel réutilisé dans le jardin pédagogique.



Le compostage en restauration scolaire sera un complément à la zone de production de compost des services techniques à Cadars. En effet depuis plusieurs années, les services espaces verts stockent sur cette ancienne lagune tous les déchets verts de la mairie et des particuliers ayant loué une benne.



Régulièrement, ces déchets sont broyés et on dispose ainsi d'un compost de qualité, abondant et bon marché pour les travaux d'aménagement et d'embellissement de la ville.

La communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne soutient notre mairie dans ce projet grâce à des prix de matériels négociés. La technicienne bio-déchets, Odile Marcadé, nous accompagne techniquement et humainement.



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H)

Une démarche collaborative pour une vision partagée du territoire

En date du 27 septembre 2018, les élus du conseil communautaire ont prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur les 25 communes qui composent le territoire. Afin de faciliter la mise en œuvre d'une politique globale et transversale, d'élargir la réflexion sans surcoût excessif et de consolider l'intercommunalité, les élus ont souhaité ajouter une partie dédiée à l'habitat à l'élaboration du document par délibération du 7 février 2019, la loi en offrant la possibilité. Par conséquent, ce document sera intitulé « Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat. »

L'élaboration de ce PLUi-H vient de commencer et son application devrait intervenir en 2022.

Une démarche stratégique à l'échelle intercommunale

Le PLU Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat est un document qui a pour objectif d'organiser l'avenir du territoire en anticipant ses évolutions pour mieux les maîtriser et les coordonner. A travers le volet Habitat du projet, il s'agira de mettre en évidence les besoins en matière de logements et de proposer des actions concrètes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Ce document permet de définir la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années en tenant compte des besoins des habitants et futurs habitants, mais aussi des contraintes techniques, environnementales et physiques. Il s'agit d'un véritable projet de territoire qui dépasse les limites des territoires communaux, tout en prenant en compte les particularités de chaque commune.

Un outil réglementaire

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat est composé :

- D'une phase d'étude, qui comprend la réalisation d'un diagnostic territorial et d'un projet de territoire (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).
- D'une phase de traduction réglementaire : réalisation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation, de règlements écrits et graphiques.
- D'une pièce dédiée à l'habitat : le Programme d'Orientations et d'Actions (POA)

Le PLUi-H définira et réglementera l'occupation des sols sur l'ensemble de la Communauté de communes et déterminera les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Il fixera des objectifs à atteindre en matière d'offre en logements et hébergement.

L'Etat sera associé étroitement au projet, tout comme les acteurs du logement et de l'habitat (professionnels, associatifs...).

Les habitants invités à contribuer au projet

L'élaboration du PLU Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un moment privilégié pour imaginer et construire l'avenir du territoire, réfléchir de manière collective aux actions à engager et être en capacité, le moment venu, d'anticiper pour mieux s'adapter aux évolutions à venir.

La Communauté de Communes souhaite ainsi pleinement vous associer à la construction de ce projet. La population sera conviée à chaque temps fort de la démarche et sera informée de l'avancée de la procédure.

source articles : Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

APPEL A TEMOIGNAGES : Pente d'eau et papeterie

Vous souhaitez témoigner ou vous possédez des écrits, photographies, vidéos, objets... en lien avec la Pente d'eau ou le site de la papeterie de Montech et vous désirez les partager ?

Faites le nous savoir !

- soit en nous contactant directement par téléphone au 05 63 30 03 31 soit par courriel à sophie.palomba@grandsud82.fr

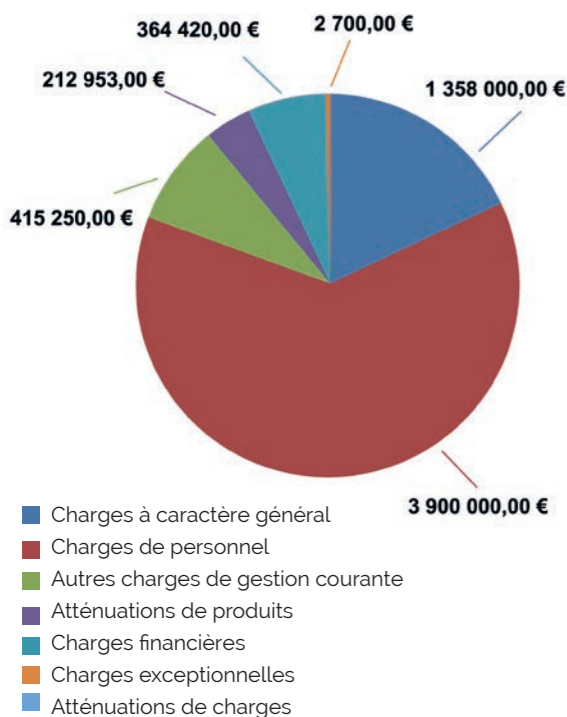
- soit en remplissant le questionnaire et en le déposant soit à la Mairie de Montech, à la médiathèque de Montech, à l'office de tourisme ou encore au siège de la Communauté de communes (120 av. Jean Jaurès 82370 Labastide Saint Pierre).

Un budget maîtrisé sans augmentation d'impôts

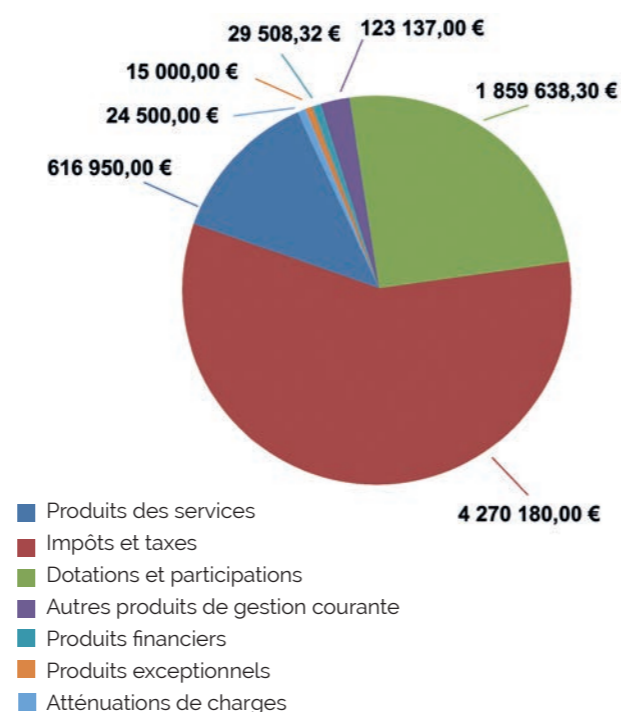
Pour la quatrième année consécutive la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale sur ses administrés. Les taux d'imposition (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation) n'évolueront donc pas en 2019. Il convient cependant de préciser que les bases fiscales progresseront de 2,2% sur décision de l'Etat dans le cadre de la Loi de finances.

Montech bénéficie cependant d'une croissance démographique qui lui procure quelques ressources financières supplémentaires. Dans un contexte économique et financier toujours très tendu pour les collectivités locales (nécessaire maîtrise de la dépense publique et besoins croissants en services et en équipement pour le citoyen) la municipalité a décidé de limiter la progression des dépenses de fonctionnement à 2,9%, par rapport à 2018 et de poursuivre son programme d'investissement notamment en terme d'équipements et de réfection de la voirie.

Dépenses réelles de fonctionnement 2019 (budget principal) : : 6 253 323,19€



Recettes réelles de fonctionnement 2019 (budget principal) : 6 938 913,62€



Les investissements 2019 de la collectivité :

Les principaux projets qu'il « reste à réaliser » 2018 :

- Participation 2017 et 2018 (2ème & 3ème Tranche) à la construction du gymnase du collège : 532 314€
- Travaux de voirie divers : 57 511€
- Aménagement des rues du collège, chaudronniers et de l'église - rue des écoles - parking papeterie : 270 000€
- Aménagement du local associatif avenue A. Bonnet : 757 000€

Les axes pour 2019 :

- Remboursement capital des emprunts : 640 000€
- Travaux en régie : 250 000€
- 2ème annuité parking du lycée : 192 000€
- Achat des terrains du budget Mouscane 4 : 860 000€

- Démolition Maison de retraite et habitations : 180 000€
- Travaux de voirie : 75 000€
- Renforcement des réseaux électriques : 75 000€
- Dissimulation réseaux électriques + aménagement Rond Point : 150 000€
- Matériel espaces verts, mobilier, matériel informatique, matériel services techniques, matériel divers : 175 000€
- Travaux sur divers bâtiments publics (écoles, salle des fêtes,...) : 100 000€
- Réfection des toits de la papeterie : 1 200 000 € (projet sur 2019 et 2020)
- Aménagement du site de la papeterie pour la valorisation de la Pente d'eau : 300 000€ (projet sur 2019 et 2020)
- Signalétique urbaine : 50 000€

La parole aux élus de la majorité

S'il est un exercice démocratique qui révèle de façon flagrante les intentions des élus d'une collectivité c'est bien l'exercice du vote du budget prévisionnel pour l'année à venir.

En ce jeudi 11 avril 2019 le budget municipal a été voté à l'unanimité des membres présents. Unanimité signifie accord objectif des projections pour les mois qui viennent.

Pour cette volonté le débat des orientations budgétaires préalables au vote déterminant est l'occasion à chacun des élus d'exprimer ses ressentis sur la conduite à mener.

Une attraction non démentie de notre territoire communal nous oblige à considérer l'avenir immédiat avec les yeux de responsables soucieux des deniers publics dans ce contexte de restrictions, mais de responsables attachés à l'évolution inéluctable des ressources nécessaires aux projets utiles à l'évolution de Montech.

C'est là toute l'équation posée avec pour premier paramètre : les ressources issues de l'emprunt qui, au-delà des impôts classiques non augmentés depuis quatre ans, génère la dette supportable et, pour deuxième paramètre, les réalisations qui apportent le confort et les sources de progrès voulus par les montéchois.

Tel est le constat, lors de ce vote, de la volonté des élus unanimes pour le progrès. Nous nous en félicitons pour Montech.

La parole aux élus de l'opposition

Bilan de santé de la Commune :

A fin 2018, la dette de la commune s'élevait à 13 928 541 € ce qui représente 2179 € par habitant. Malgré l'augmentation du nombre d'habitants, cette dette est au dessus de la moyenne nationale qui est inférieure à 1000 € par habitant.

Certes, nous constatons, au long des années, une baisse significative des dotations de l'État !

Quel est l'avenir de notre commune :

- si l'on continue à emprunter (nouvel emprunt cette année) ,
- sachant que certains transferts de compétences vont nous pénaliser sur des postes à forte valeur ajoutée (eau ; assainissement),
- et que l'on s'entête à ne pas maîtriser certaines dépenses comme les frais de fonctionnement ?

Certes, les taux des emprunts sont historiquement bas mais il ne faut pas tomber dans le travers passé du recours à des emprunts toxiques !

Nous voulons, pour rendre notre ville bien plus attractive, attirer des entreprises propres qui entraînent un enrichissement local, la création d'emplois nouveaux et le respect accru des règles écologiques.

Pour l'heure, nous avons voté favorablement aux prévisions de budget 2019, mais toutefois, en faisant remarquer que la réduction de la dette doit être un impératif de gestion afin de ne pas laisser aux générations ultérieures le poids d'un fardeau budgétaire insupportable.

La gestion de la collectivité d'une ville doit se conduire comme celle d'un foyer familial, en « bon père de famille » adaptant la mesure des projets utiles à tous aux moyens disponibles, surtout lorsque ces derniers sortent de la poche des contribuables que nous sommes !

Yves PERLIN - Karine RIESCO - Thierry RIVA - Claude VALAMARY

MONTECH

FORUM

DES ASSOCIATIONS

10h-17h
Salle
DELBOSC

SAMEDI 7
SEPTEMBRE
2019

